

Zeitschrift:	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	22 (1965)
Heft:	11
Vorwort:	Voies nouvelles
Autor:	Wolf, Kaspar

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voies nouvelles

Kaspar Wolf, chef de l'instruction à l'EFGS

Un vœu depuis longtemps formulé approche de sa réalisation. En effet, l'EPGS va disposer prochainement de quelque 4000 paires de souliers et de skis de fond ; 1000 cet hiver et 3000 au cours des deux années suivantes. La chose est d'importance.

« Mais nous ne disposons pas d'un aussi grand nombre de coureurs de fond ! » Eh oui, malheureusement. Ne nous incombe-t-il pas toutefois, dorénavant, de passionner 4000 jeunes pour la course de fond ? La possibilité ne leur est-elle pas enfin accordée de courir avec des skis ultra-légers, étroits et souples ?

Les raisons ne manquent pas qui ont incité l'Etat à prendre à sa charge cette dépense, certes pas mince. Lutte contre l'amollissement général. Encouragement de l'endurance, de la volonté. Soutien d'un sport sain, naturel, etc. La dépense se trouve amplement justifiée.

Cependant, il ne nous paraît pas inopportun qu'un soupçon de mauvaise conscience vienne se mêler à cette justification. Placée au cœur des Alpes, la Suisse assume, en effet, une grande part de responsabilité dans l'évolution unilatérale du ski. Unilatérale au sens propre du terme : la descente. Le reste, c'est du transport. L'ensemble, un jeu de société.

Il est donc juste et raisonnable qu'à l'opposé nous fassions également œuvre de pionnier. Tout d'abord, avec 4000 paires de skis de fond pour notre jeunesse. Puis, en conséquence, par l'introduction d'une nouvelle branche à option : le ski de fond.

Le présent numéro, traditionnellement consacré au ski, l'est cette année au ski de fond. Deux hommes étaient particulièrement qualifiés pour en élaborer la partie technique : Hans Brunner et André Metzener. Durant les années 1940 à 1943, brillant chef de patrouille, Hans Brunner se trouvait aux avant-postes du ski de fond. Aujourd'hui, il est devenu un éminent expert du ski de fond auprès de la FIS. Quant à André Metzener, qui par amour du ski de fond participe encore chaque année à de nombreuses courses, il a, durant de longues années, mis en condition physique nos meilleurs coureurs de fond. Voilà deux spécialistes tout à fait compétents pour fournir quelques directives inhérentes à l'achat de 4000 paires de skis !

Cela seul ne suffit pas. Il s'agissait aussi de tirer sans tarder les conséquences de cette innovation

sur le plan de la formation des moniteurs de ski. Avec beaucoup de logique et une parfaite connaissance des nécessités actuelles, Willy Rätz, chef de l'EPGS, s'est attaché à transformer les 5 branches à option en un certain nombre de disciplines sportives. Cette solution constitue un nouveau progrès sur la voie de la formation des moniteurs. Jusqu'ici, nos cours de moniteurs de ski se présentaient ainsi :

CFM Ski I : 6 jours, formation de base, sur le plan technique et pédagogique. Introduction aux différents genres de compétition et aux excursions à skis.

CFM Ski II : 3 jours, cours de répétition ; en plus : introduction au service-avalanches.

Or, voici la nouvelle réglementation appliquée :

CFM Ski I : comme jusqu'ici, instruction de base (cours de base).

CFM Ski II : nouveau, 6 jours, condition : cours I ; subdivisé en :

II A : formation de moniteurs de ski dans les disciplines alpines (slalom géant, slalom spécial, descente) ;

II B : formation de moniteurs de ski de fond ;

II C : formation de moniteurs de ski pour la direction d'excursions à skis, resp. d'excursions à skis en haute montagne (cours organisé en avril).

Perfectionner en spécialisant ! Afin de doter en outre l'EPGS de directives en matière d'instruction (formation pédagogique) dans les disciplines alpines, le numéro de décembre de « Jeunesse forte — Peuple libre » constituera exceptionnellement un second numéro spécial consacré au ski. Urs Weber y exposera ses riches expériences en la matière, lui, qui, depuis des années, dirige le ski à l'EFGS, qui fonctionne, d'autre part, en qualité de chef de l'entraînement de condition physique de notre équipe nationale de ski alpin, et qui, l'hiver dernier, l'a accompagné 2 mois à ce titre.

Puissent ces deux numéros spéciaux consacrés au ski favoriser un nouvel essor vers le véritable SKI !

Traduction : Noël Tamini